



Paris, le 06 juin 2018

Madame Marie SAVINAS
Directrice des Ressources
Humaines de l'EPIC SNCF
Campus Wilson
9 rue Jean-Philippe Rameau
CS 20012
93212 SAINT DENIS

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Madame la Directrice,

Il semblerait que la Direction de l'Entreprise anticipe grandement ce que pourrait être le pacte ferroviaire et organise consciencieusement le vidage et la transformation de l'EPIC SNCF.

C'est pourquoi, les Organisations Syndicales de cheminots CGT – UNSA – CFDT vous déposent, conformément à l'article 4.2 du chapitre 1 du RHO26, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, une Demande de Concertation Immédiate sur les demandes suivantes :

1. Aujourd'hui, nous constatons que les affirmations de la Direction, lors des dernières rencontres au sujet des services médicaux et de l'action Sociale, sont pour le moins en décalage avec la pratique dans ces services. Les organisations syndicales constatent des évolutions sur le niveau de l'emploi dans différents endroits du territoire. Nous demandons a minima le maintien des effectifs, et que les recrutements nécessaires pour tenir les cadres d'organisation soient réalisés.
2. Concernant le projet de cession des EHPAD de l'Action Sociale et du transfert des cheminots, la réalité sur les conditions du transfert diffèrent notablement de ce qui est présenté en COFASS et en ICCHSCT. L'avenir des cheminots et le devenir des bénéficiaires ne sont pas assurés. C'est pourquoi nous demandons l'arrêt du processus de cession des EHPAD.
3. Concernant la Surveillance Générale, et toujours dans un contexte d'anticipation de l'ouverture à la concurrence, la Direction envisagerait la transformation de l'université de la Sûreté en Centre de Formation ouvert au privé. Les organisations syndicales s'opposent fermement à ce projet.
4. Toujours concernant la SUGE, la direction s'apprête à créer un nouveau métier sûreté. Pour les organisations syndicales, ce nouveau métier n'est rien d'autre qu'une SUGE *low-cost* à laquelle elles s'opposent fermement.

5. EIM : depuis plusieurs exercices, nous demandons que les EIM soient rétablis dans leur véritable rôle et que les moyens nécessaires soient mis en place. Par ailleurs, se développent dans les EIM des situations véritablement discriminatoires en matière de déroulement de carrière et de rémunération. Nous demandons qu'il soit mis un terme à ces pratiques.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT

Laurent BRUN



UNSA

Roger DILLESEGER



CFDT

Nicolas ROISSARD

